

DELIBERATION N°39/2018

Le **Mardi 24 avril 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 13/04/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		X		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 12 3 8

TOTAL VOTANTS 17 2

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180424-DEL39-2018-DE
Date de télétransmission : 03/05/2018
Date de réception préfecture : 03/05/2018

DELIBERATION N°39/2018

Objet : ACQUISITION

Opération : A 18-395 – Chalet de la Villette
Demandeur : Chambéry-métropole - Cœur des Bauges
Portage en cours : 3 000 000 €
Axe : développement touristique
Durée de portage demandée : 3 ans
Remboursement du capital stocké : modalités non communiquées
Taux de portage annuel HT : 1.5%/an

L'association « Fleurs et Neiges de Savoie » est propriétaire d'un bâtiment dit « Chalet de la Villette » qui est utilisé par les publics scolaires du secondaire, depuis de nombreuses années pour la pratique du ski nordique à la journée. Ce bâtiment (470 m² de SUP) est désormais vétuste. Chambéry métropole-cœur des bauges, Grand Lac et le Conseil Départemental vont s'engager dans un projet à moyen terme de création d'un nouvel équipement d'accueil des publics scolaires sur une autre parcelle à proximité et déjà propriété communale.

Dans l'attente de ce nouveau bâtiment, et pour ne pas interrompre l'accueil des scolaires, Chambéry métropole-cœur des bauges (pour le compte de l'ensemble des partenaires) sollicite l'acquisition par l'EPFL de l'équipement actuel en sachant qu'une mise aux normes électriques sera nécessaire avant conclusion d'une mise à disposition auprès de l'exploitant à retenir.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Déserts	A1886	Le Parvis	2 624 m ²	Prés	As	Avis France Domaine
Les Déserts	A1049	Le Parvis	228 m ²	Sols	Nh	
Les Déserts	A1885	Le Parvis	3 726 m ²	Prés	Nh	
TOTAL			6 578 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus aux conditions suivantes :

Acceptation de Chambéry métropole-cœur de bauges de prendre la garde des biens après acquisition par l'EPFL et de s'assurer de la gestion et de l'occupation des biens après étude diligente par l'EPFL de la mise en sécurité du site.

Le 02/05/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180424-DEL39-2018-DE
Date de télétransmission : 03/05/2018
Date de réception préfecture : 03/05/2018